

TEXTE DE LANCEMENT DU CHANTIER

L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE : VERS UN MODELE DE DÉVELOPPEMENT RENOUVELÉ

Des initiatives citoyennes dans un monde en crise

Au cours des dernières décennies, partout dans le monde, des femmes et des hommes se sont alliés au sein de milliers d'associations, d'organisations non gouvernementales ou d'entreprises collectives afin de développer des réponses novatrices et adaptées aux défis posés par le redéploiement des inégalités sociales dans le contexte de la mondialisation. Ces initiatives, qui ont généralement un ancrage local, s'inscrivent néanmoins dans une lecture critique des rapports économiques et sociaux qui débordent le cadre local pour inclure les dynamiques nationales et internationales. Au-delà des liens théoriques, un nombre croissant d'initiatives d'économie solidaire franchissent les frontières nationales pour contribuer à resserrer les liens entre les populations des pays du Sud et du Nord, ce qui permet une reconnaissance mutuelle des ces acteurs comme faisant partie d'un même mouvement et dynamique socio-économique au plan international.

Ces expériences se multiplient dans un contexte où la recherche d'un modèle économique viable est plus pressante que jamais alors que les problèmes économiques et sociaux découlant de l'application des politiques néolibérales sont chaque jour plus criants. Les inégalités sociales s'exacerbent entre nations et à l'intérieur de celles-ci alors que le mode de régulation liant le marché, l'État et la société civile, mis en place au cours du siècle, est chambardé. Signe des temps, les habitants de la Sibérie meurent présentement de froid dans des immeubles délabrés dont l'État n'a plus la charge tandis que ceux de la Californie souffrent de coupures énergétiques liées aux privatisations réalisées dans le secteur de l'électricité au cours des dernières années. Côté emploi, un récent rapport du BIT indique qu'un tiers des trois milliards de personnes qui composent la population active sont au chômage ou sous-employées (Le Devoir, 25-01-01, B5).

Devant un tel panorama, les solutions individuelles et à court terme ne suffisent évidemment plus. Voilà pourquoi nous proposons de réfléchir, dans ce chantier, à un nouveau modèle global de régulation socio-économique basé sur une éthique partagée. Un modèle où l'économie est redéfinie pour tenir compte de son enchaînement dans les rapports sociaux. Un modèle où l'économie solidaire trouve sa place.

Depuis la publication d'un premier rapport sur le «développement humain» en 1992, le PNUD a identifié certaines problématiques qu'il est impératif de solutionner pour établir un nouvel ordre international basé sur un développement à visage humain.

- Les disparités des revenus entre pays et à l'intérieur de chaque pays. Les iniquités entre riches et pauvres s'accroissent continuellement, ainsi que l'accès aux nouvelles technologies de la communication.

- Le faible pouvoir de négociation des pays pauvres dans les marchés internationaux, lié à la question de l'endettement et aux redéploiement de dispositifs protectionnistes qui favorisent les plus riches
- La violence et les conflits armés
- La pauvreté et l'exclusion sociale

Pour y arriver, le PNUD considère que les États-nations doivent concocter un nouveau pacte international qui placent les personnes au centre du développement et propose une série d'interventions à mettre en branle dans cette direction. On ne peut qu'applaudir le fait que cette instance internationale presse l'État à agir. Toutefois, s'il s'agit de mettre en place une régulation qui actualise la participation des citoyens et des citoyennes de façon démocratique, les pratiques développées au sein de la société civile doivent y être reconnues et intégrées. Ce qui introduit la question de l'économie solidaire.

L'économie solidaire, un mouvement en construction

L'«économie du rez-de-chaussée», pour reprendre une expression de Braudel (1985), si elle a été marginalisée par la science économique formelle, est demeurée bien vivante avec l'expansion du capitalisme (Favreau, 2000). Depuis plus de 150 ans, elle a donné lieu, dans tous les coins du monde, à de multiples expériences, initiées à petite échelle par des hommes et des femmes se trouvant, souvent, en situation de grande précarité et qui ont imaginé des moyens collectifs permettant de se débrouiller pour améliorer leur sort. Leurs initiatives ont pris forme dans les domaines de l'éducation, de la santé, du logement, de l'alimentation, de l'emploi, etc. Adoptant les statut associatif ou celui de l'entreprise collective, certaines de ces expériences ont connu un tel succès qu'elles ont été reproduites à grande échelle et sont pour certaines devenues une force économique pleinement intégrée à la logique marchande, comme c'est le cas des caisses populaires initiées au Québec en 1901. Pour la plupart, toutefois, ces initiatives demeurent méconnues et marginales. Elles ne sont pas pour autant dénuées de valeur et de puissance heuristique pour imaginer un nouveau modèle de développement. Il importe de les faire valoir et de les partager de manière à en dégager les leçons qui s'imposent pour aller plus loin dans la structuration d'une économie alternative.

L'économie solidaire renvoie à des initiatives ancrées dans une logique distincte de celle de la société capitaliste, dont la base idéologique est le libéralisme économique. Celle-ci a fait de la société par capitaux une institution centrale, celle qui a définitivement détaché les travailleurs et les travailleuses du capital, transformant le travail en simple marchandise et conditionnant désormais les droits sociaux au statut de salarié (Laville, 1999). L'économie solidaire, pour sa part, se construit dans une logique de réciprocité.

Nous en proposons quelques définitions que nous vous invitons à discuter :

L'économie solidaire recouvre les différentes formes d'organisation dont se dotent les citoyens et les citoyennes pour créer leur propres sources de travail ou pour accéder à des biens et des services de qualité au plus bas coût possible, dans une dynamique

réciprocitaire et solidaire qui articule les intérêts individuels à l'intérêt collectif (Ortiz Roca, 2001).

L'économie solidaire, d'un point de vue descriptif, renvoie à des activités relevant principalement de services de proximité et des initiatives locales ayant pour objectif le renforcement de la cohésion sociale et la création d'emplois (Lévesque, Bourque et Forgues, 1997).

L'économie sociale ... regroupe l'ensemble des activités et organismes, issus de l'entrepreneuriat collectif, qui s'ordonnent autour des principes et règles de fonctionnement suivants :

- Service aux membres ou à la collectivité plutôt que recherche de profits ou de rendement financier;
- Autonomie de gestion par rapport à l'État;
- Statuts et processus de décision démocratiques impliquant usagers et usagères, travailleuses et travailleurs;
- Primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des surplus et des revenus;
- Activités fondées sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective (Chantier de l'économie sociale, 2001).

Les initiatives de l'économie solidaire partagent les traits suivants :

- elles mettent la réciprocité au cœur de leur passage à l'action économique. Des personnes s'y associent sur une base volontaire dans le but de satisfaire des besoins sociaux et culturels.
- la volonté d'entreprendre est collective. On n'y cherche pas de «retour sur l'investissement» individuel.
- Ces initiatives se pérennisent en combinant ressources marchandes, non marchandes et non monétaires (financement hybride : étatique, revenus autogénérés et contributions volontaires)
- Ces expériences s'organisent dans une dynamique citoyenne en favorisant la mise en place d'«espaces publics de proximité» (CRIDA, 2000).

L'économie solidaire n'est détachée ni du marché, ni du secteur des services publics. Elle y est, la plupart du temps, articulée, bien que certaines expériences (les réseaux de troc et d'échange local par exemple) visent explicitement à s'en dissocier. L'économie

marchande occupant une position hégémonique dans la société actuelle, les apports de l'économie solidaire et, plus généralement, ceux de l'économie domestique, de l'économie informelle et de l'économie populaire ont cependant tendance à demeurer invisibles, voire à être instrumentalisés en faveur des détenteurs du capital. Pourtant, l'économie solidaire est créatrice de valeur et de liens sociaux, une retombée immatérielle trop rarement prise en compte par l'État, qui hésite à investir dans une production sociale difficilement mesurable. **C'est pourquoi nous vous invitons à partager les expériences que vous connaissez avec les participants et les participantes de ce forum et à contribuer au débat lancé autour des questions suivantes.**

Quelle place donner à l'économie solidaire dans le développement économique et quelle articulation avec le marché et l'État pour construire une économie plurielle plus équilibrée au plan local, au plan régional, au plan national, au plan international?

Comment renforcer l'économie solidaire en tant que contributrice de la diversité des formes de création de richesse dans la société ?

1o hypothèse : UNE ARTICULATION PLUS SERRÉE DES CIRCUITS LOCAUX ET RÉGIONAUX DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION

Cette hypothèse est à l'effet qu'il soit possible de générer des circuits solidaires intersectoriels qui articulent la production, le commerce, les services et la consommation à partir d'une planification et d'une action conjuguées des acteurs de la finance, de la technologie et du gouvernement.

2o hypothèse : UNE ÉCONOMIE SOLIDAIRE AU PLAN INTERNATIONAL

Les ONGS locales et nationales et les organismes de coopération internationale ont joué un rôle important dans le développement de certaines initiatives solidaires dans les pays du Sud. Ironiquement, plusieurs des «modèles» favorisés par ce biais proviennent justement des économies traditionnelles des peuples autochtones et de ceux des régions ayant été colonisées et qui se sont constitués en Quart ou en Tiers monde, respectivement. A titre d'exemple, mentionnons les tontines ou les associations de crédit rotatif (Boulianne et Van Kemenade, 2000).

La solidarité Nord-Sud, longtemps ancrée dans la «culpabilité» des gens du Nord, prend un visage nouveau depuis quelques années grâce à l'émergence de formes de coopération décentralisée qui misent dorénavant sur la construction conjointe d'outils de développement social et économique plutôt que sur un transfert unilatéral de technologie, de connaissances ou une philanthropie internationale de type assistancialiste. C'est le cas, par exemple, des jumelages entre villages, municipalités ou organisations, des initiatives de commerce équitable, des échanges inter-régionaux

ainsi que de la coopération qui vise le développement institutionnel plutôt que l'appui à des projets spécifiques de développement.

De nouveaux réseaux sectoriels facilitent des échanges horizontaux d'information, d'expertises ou de technologie. Une nouvelle façon de «faire des affaires» en investissant ou en achetant des produits ou des services dans des localités, des régions ou des pays partenaires, de manière à bénéficier aux travailleurs et travailleuses du Nord, du Sud, de l'Est voient le jour.

Les acteurs et les actrices de l'économie solidaire ont également constitué des réseaux dans le but de partager leurs expériences mais aussi de mettre de l'avant des propositions visant à structurer davantage le secteur de l'économie solidaire au plan international. Car le défi consiste à multiplier les lieux, les espaces et les échelles d'intervention (locale, régionale, fédérative, nationale et internationale) pour sortir du niveau micro-économique qui caractérise la plupart des initiatives d'économie solidaire actuelles (Chantier de l'économie sociale, 2001 : 18). En mars 1997, une conférence internationale sur l'économie sociale au Nord et au Sud réunissait à Ostende plus de 400 personnes d'une trentaine de pays; quelques mois plus tard, une rencontre intitulée «Globalisation de la solidarité» se tenait à Lima avec la participation d'environ 275 citoyens et citoyennes membres d'associations ou d'organisations non gouvernementales, provenant de 32 pays. Cette rencontre a débouché sur la Déclaration de Lima (<http://www.unites.uqam.ca/crises/delima.html>), qui énonce des principes mais aussi des engagements. Les actes de la rencontre ont également été publiés (Ortiz et Muñoz, 1998). Une *seconde rencontre internationale* de l'économie solidaire se tiendra à Québec en octobre 2001.

Toutes ces initiatives sont porteuses de nouvelles relations sociales et économiques qui ne sauront perdurer sans être institutionnalisées sous une forme ou une autre. Par ailleurs, l'économie solidaire fait face à des défis importants. D'une part, elle ne doit pas se limiter à être une économie locale réparatrice des effets pervers de la mondialisation néo-libérale. Elle doit demeurer critique, à travers des pratiques socio-économiques concrètes, des modes gestion et de production du capitalisme libéral. D'autre part, elle doit également éviter d'être instrumentalisée par les institutions internationales qui, trop souvent, s'approprient des notions portées par les mouvements populaires, les vident de leur contenu et leur octroie une nouvelle signification plus congruente avec une vision néo-libérale du développement et de la démocratie.

Dans ce contexte, nous posons deux autres questions :

A quelles conditions les initiatives et réseaux d'économie solidaire sont-elles porteuses d'une mondialisation responsable et solidaire (d'une globalisation de la solidarité) ?

Quelles propositions concrètes présenter aux gouvernements municipaux, provinciaux et nationaux ainsi qu'aux instances internationales de régulation sociale et économiques comme le PNUD, le FMI ou l'OMC, de manière à ce que l'économie solidaire soit reconnue et soutenue à sa juste valeur?

L'équipe d'animation du chantier :

Manon Boulianne
Laurent Fraise
Humberto Ortiz Roca

Le 25 janvier 2001

Références citées

Boulianne, Manon et Solange Van Kemenade, 2000. *Coopération Nord-Sud, économie sociale et développement local : les organisations de coopération internationale (OCI) et l'économie sociale*, Colloque *Économie sociale, coopération internationale et développement : enjeux et perspectives*, Université du Québec à Hull, 2 novembre.

Braudel, Fernand. 1985. *La dynamique du capitalisme*. Paris, Champs / Flammarion.

Chantier de l'économie sociale. *De nouveau, nous osons...Document de positionnement stratégique*. Montréal, janvier 2001.

Favreau, Louis, 2000. *Économie sociale et développement dans les sociétés du Sud*. *Économie et Solidarités*, 31, 2 : 45-63.

CRIDA, 2000. *L'Économie solidaire : à la recherche de nouvelles formes d'économie entre l'État et le marché*. Intervention de Laurent Fraise au Congrès mondial sur la coexistence humaine dans un monde responsable et solidaire à l'aube du III^{ème} millénaire. Montréal, juillet 2000.

Le Devoir. 2001. «Un tiers des trois milliards de personnes de la population active sont chômeuses ou sous-employées». 25 janvier, p. B-5

Lévesque, Benoît, Bourque, Gilles L. et Éric Forgues. 1997. *La sociologie économique de langue française : originalité et diversité des approches*. *Cahiers internationaux de sociologie*, 103 : 265-294.

Ortiz Roca, Humberto. 2001. *Economía solidaria. Hacia una nueva civilización*.

Ortiz Roca, Humberto et Ismael Muñoz (editores), 1998. *Globalización de la solidaridad. Un reto para todos*. Lima, GES/CEP.